

SEANCE DU 31 mars 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :		
GAILLOT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
IMMER Alain	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
SMEC Jean		
LISTE DES ABSENTS EXCUSES :		
VALANCE Bénédicte - donnant procuration à M. IMMER Alain		
GUINDT Philippe		
LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :		
BRUN Jérôme		
PEREIRA Julien		

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte. Monsieur SIVEC Jean rejoint le Conseil à 20h08 et participe à compter du point 5 « Vote du Budget ».

Objet : 2023 - 716 Autorisation de signature d'un devis pour la réparation d'une barrière au 1 place du foyer

Considérant qu'un véhicule de la collecte des déchets ménagers de la Communauté de Commune a endommagé une barrière métallique devant l'atelier municipal au 1 place du Foyer ;

Considérant que ce dommage a fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de notre assureur Groupama ;

Considérant que la Sarl KCTP de Metz consultée a transmis un devis du 23 février 2023 pour un montant de **1 320,00€ TTC** (1 100,00€ HT) ;

Considérant que Groupama par Email du 31 mars 2023 a confirmé que la compagnie adverse a donné son accord pour prendre en charge le devis de KCTP ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de la Sarl KCTP de Metz, du 23 février 2023 pour un montant de **1 320,00€ TTC** (1 100,00€ HT).

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 8 avril 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 08/04/2023
Le Maire,

